



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GUADELOUPE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Le 19 janvier 2021

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

COVID-19

Point de situation COVID-19 en Guadeloupe

Du lundi 11 janvier 2021 au dimanche 17 janvier 2021

Stabilité de la situation voire une légère diminution

Pour la semaine du 11 janvier 2021 (semaine 2) au 17 janvier 2021, le nombre de nouveaux cas positifs dépistés sur le territoire est de **77** (source SI-DEP ARS, testés en Guadeloupe et y résidant) versus **89** pour la semaine 1. **98 positifs au total sont comptabilisés par SPF qui intègre dans ses chiffres aussi bien les personnes résidentes ou non en Guadeloupe testées aussi bien dans l'hexagone que dans notre département) versus 120 pour la S2.** Ces résidents guadeloupéens du fait de la détection de leur positivité hors du territoire n'ont pu rejoindre la Guadeloupe. En prenant en compte les données consolidées, cela porte à **8 980 pour la S2 le nombre de cas cumulés de coronavirus** confirmés par tests PCR et antigéniques¹ pour des résidents guadeloupéens.

En semaine 2, 3 154 tests supplémentaires pour des résidents guadeloupéens (faits sur le territoire et hors du territoire) versus 3681 la semaine 1, ont été enregistrés avec un nombre total de 112 838 analyses réalisées depuis le début de l'épidémie. L'ARS dénombre 756 tests antigéniques réalisés sur le territoire en semaine 2 contre 603 la semaine passée.

La Guadeloupe a enregistré 58 clusters (hors milieu familial restreint) au total depuis le début de l'épidémie (dont 56 qui sont clôturés) comptabilisant un total de 680 cas (depuis 11 mai 2021) **dont un nouveau cluster cette semaine qui concerne un milieu scolaire, de criticité modéré et toujours en cours d'investigation. Le cluster de criticité élevé déclaré semaine 1 est toujours en cours d'investigation, il concerne le service de gériatrie du CHU. Celui-ci recense 39 personnes positives dont 13 patients hospitalisés et 2 décès. Il est demandé à chacun de faire preuve de la plus grande vigilance lors des visites des proches hospitalisés ou malades à domicile.**

Une vigilance est toujours demandée aux ambulanciers et autres transporteurs des personnes malades et/ou immunodéprimées. Elles doivent être transportées seules. Le port du masque est obligatoire et les mesures d'hygiène doivent être respectées par tous.

Le nombre de personnes admises à l'hôpital se stabilise ; le nombre de cas graves est toujours lié à des patients fragiles présentant des comorbidités. **Au dimanche 17 janvier 2021, il y avait 4 personnes COVID + hospitalisées dans le service de réanimation du CHUG, 3 entrées directes en réanimation. 13 patients étaient toujours hospitalisés dans les services de médecine au CH de Capesterre Belle Eau, au CHUG, CHBT, au CMS, au CH Louis Daniel Beauperthuy, au CH Maurice Selbonne, Clinique de Choisy ; et 30 autres en SSR.**

Malheureusement, pour la deuxième semaine de l'année, nous déplorons deux décès, un homme et une femme âgés de moins de 70 ans.

Les personnes fragiles, de tout âge, souvent porteuses de maladies chroniques, doivent continuer à se protéger impérativement grâce aux gestes barrières mais aussi en refusant les contacts physiques (embrassades, accolades...). En cas de symptômes, ces personnes sont invitées à contacter leur médecin traitant dès les premiers signaux. N'attendez pas d'avoir des signes graves !

L'ARS suit avec vigilance les indicateurs mis en place depuis la surveillance du dé-confinement. **Il est important de noter que le suivi des indicateurs est perturbé par des échanges de flux de personnes sur tous les territoires. Pour la période des fêtes un suivi à la fois des lieux de résidence et des lieux de prélèvement sera fait afin de pouvoir interpréter au mieux les données.**

– Le taux d'incidence qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 sur 100 000 habitants sur une période d'une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 10/100 000 habitants et un seuil d'alerte à 50/100 000 habitants.

Si on considère l'ensemble des résidents en Guadeloupe entrés dans SI-DEP le taux d'incidence est en dessous du seuil d'alerte et globalement stable, il reste au-dessus du seuil de vigilance, avec un **taux de 26/ 100 000 habitants en S2 contre 32/100 000habitants**. Si on considère uniquement les personnes testées sur le territoire, le taux d'incidence est de **20,43 / 100 000** semaine 2 contre **23,61 / 100 000** semaine 1 (Source SIDEP ARS).

– Le taux de positivité qui mesure le nombre de personnes positives à la Covid-19 / nombre de tests réalisés sur une semaine. Deux seuils sont fixés, un seuil de vigilance à 5 % et un seuil d'alerte à 10 %.

Avec un taux de positivité de l'ensemble des tests, réalisés pour des résidents en Guadeloupe, égal à **3,1 % S2** versus **3,3% la semaine dernière**, la Guadeloupe se situe encore en dessous du seuil de vigilance.

- Le facteur de reproduction effectif du virus (R) représente le nombre moyen de personnes qu'une personne infectée peut contaminer. La variation du R dépend du comportement de chacun et chacune d'entre nous. **Il n'a pas pu être calculé étant donné le nombre de personnes se déclarant résidentes en Guadeloupe mais dépistées en dehors du territoire.**

La campagne de dépistage en communes se poursuit. Voici la liste des prochaines communes qui accueilleront la campagne de dépistage itinérante :

En semaine 3 :

Le 18/01/2021 à DESHAIES, Entrée de la plage de la perle de 7h30 à 11h30

Le 21/01/2021 à Terre de Bas LES SAINTES, CLASS de Terre de Bas de 10h30 à 14h30

Le 22/01/2021 Parking du centre commercial Desmarais de 10h à 14h

Le 23/01/2021 Parking du centre commercial Desmarais, de 10h à 14h

D'autres communes échangent avec la Croix Rouge afin de programmer de nouveaux dépistages.

En cas de suspicion de contamination, avec ou sans symptômes, il est impératif de ne pas se déplacer au cabinet de son médecin. Il faut le joindre préalablement par téléphone, ou en cas d'absence, contacter l'association de garde médicale ADGUPS au 0590 90 13 13.

Les mesures sanitaires aériennes entre la Guyane et la Guadeloupe et les mesures sanitaires aériennes entre Saint-Barthélemy et la Guadeloupe ont été renforcées le 18 janvier tout comme les mesures sanitaires maritimes entre Saint Barthélemy vers la Guadeloupe qui l'ont été le 11 janvier

Point vaccination : 449 personnes vaccinées à cette heure

Outre les centres de vaccination ouverts dès le 12 janvier aux professionnels de santé, de nouveaux centres permettent depuis le 18 janvier de vacciner la population fragile, il s'agit dans un premier temps des centres suivants :

- Centre Hospitalier de Sainte-Marie à Marie Galante,
- Centre Hospitalier de Capesterre Belle Eau,
- Centre Hospitalier de la Basse-Terre,
- Institut Pasteur de Guadeloupe à Pointe à Pitre,
- Centre hospitalier Louis Constant Fleming à Saint-Martin

Seront vaccinées :

- les personnes de plus de 75 ans
- les personnes très fragiles adressées par leur médecin atteintes des pathologies suivantes :
 - Cancers et maladies hématologiques malignes en cours de traitement par chimiothérapie ;
 - Maladies rénales chroniques sévères, dont les patients dialysés ;
 - Transplantés d'organes solides ;
 - Transplantés par allogreffe de cellules souches hématopoïétiques ;
 - Poly-pathologies chroniques et présentant au moins deux insuffisances d'organes ;
- les personnes de plus de 65 ans et celles souffrant d'une maladie chronique de plus de 50 ans volontaires pourront également s'inscrire sur liste complémentaire dans ces centres via le numéro de RIPOSTE (05 90 99 14 74).

Il est programmé dans la semaine du 25 janvier, l'ouverture de centres communaux existants, de « centres éphémères de proximité » en lien avec les maires et les professionnels libéraux, toujours prioritairement pour les plus de 75 ans et inscription possible des plus de 65 ans et malades chroniques.

Des équipes mobiles viendront en appui des centres de vaccination et pourront se déplacer au domicile si besoin en lien avec les CCAS.

Les modalités de prise de RV dans les centres de vaccination pour les personnes prioritaires et résidentes en Guadeloupe et dans les îles du nord sont :

- Une inscription via son médecin traitant ;
- Une inscription en ligne via internet, via les plateformes de e RDV choisies par ces centres de vaccination, sur le site de Santé.fr ;
- Une inscription via un numéro d'appel unique pour notre région (Guadeloupe et îles du Nord) sur la plateforme dédiée au public et aux professionnels « TAP/RIPOSTE COVID 19 » au 05 90 99 14 74 du lundi au dimanche de 8H à 17H.

La plateforme TAP/RIPOSTE COVID-19 toujours à l'écoute au 05 90 99 14 74, a évolué avec une nouvelle cellule, afin de répondre au mieux à la stratégie nationale reposant sur trois piliers « Tester Alerter Protéger (TAP) ». Si vous souhaitez vous faire vacciner, que vous répondez aux critères ou que vous êtes médecins volontaires nous recensons vos demandes.

Ne laissons pas une nouvelle vague de l'épidémie se développer sur notre territoire! Continuons à respecter les gestes barrières, surtout avec nos proches venus nous visiter depuis l'hexagone où le virus circule encore très activement ! La Guadeloupe reste pour ces raisons en situation de vulnérabilité élevée.

Continuons aussi à nous protéger de la COVID-19 et de la Dengue !